

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance du 22 Février 2022**  
**CO 398 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..71

Votants : ..83

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), LECOQ Yves, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BEROCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André pouvoir à ROBERT Bruno, RENAUD Jean Marie à ROMANET Claude, PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BRIOT GAIDOZ Cécile à DEPIERRE Valérie, POULET Gilles à LECOQ Yves, PINGAT Martine à MARTI François, DUQUET Jean Pierre à RIGAUD Hervé, BENETRUY Sylvain à CASTELLA Damien, GAILLARD Jean François à BONNET Dominique, BOUILLET François à FORET Clément, MARTINS Serge à GENIN Marcelle, FLEURY Michèle à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : DECOTE Yves, ARNAUD Gérard,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HERNARD Stéphane, BERTHELIER Roland, BRENAUX Denis, PAQUIEZ Valérie, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge,

Secrétaire de séance : Florence SUSSOT

Convocation faite le : 15 février 2022

**Objet : Attribution d'un Fonds de Concours à la ville d'Arbois – Vente terrain ZAC ETHOLE pour le projet de construction par le SDIS 39 d'une nouvelle caserne de pompiers à Arbois**

VU le projet de vente d'un terrain d'une superficie de 3 500 m2 au prix de 20 € HT / m2, soit 70 000 € HT (Prix TTC fixé après application de la TVA sur la Marge) en ZAC de l'Ethole à la ville d'Arbois en vue de la construction par le SDIS 39 de la nouvelle caserne de pompiers à Arbois ;

CONSIDERANT l'intérêt général attaché à ce projet, sur propositions de l'exécutif et de la Commission ECONOMIE réunie le 25/01/2022, il est suggéré d'attribuer un Fonds de Concours à la ville d'Arbois d'un montant maximum équivalent à la moitié du prix de vente, soit 3 500 m2 au prix de 10 €, soit 35 000 € ;

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1/ Attribue un Fonds de Concours d'un montant de 35 000 € à la ville d'Arbois dans le cadre de son acquisition de terrain en ZAC de l'Ethole en vue de la construction par le SDIS 39 d'une nouvelle caserne de pompiers ;

2/ Valide la convention ci-jointe relative aux modalités de ce fonds de concours attribuée par la CCAPS à la ville d'Arbois ;

3/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS, ou son représentant, à signer tout acte afférent à cette décision, notamment la convention

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Affiché le 28 Février 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 28 Février 2022